

# Déclaration CDEN du 3 mars 2022



Dans le second degré, la rentrée se prépare sans tambours ni trompettes. Pourtant la situation est difficile, nous ne vous apprendrons rien.

## **Les moyens**

Dans l'académie, malgré une hausse des effectifs moyens, il n'y aura la création que de 3 postes d'enseignants.

Par un joli tour de passe-passe, en portant le service des enseignants stagiaires, c'est à dire en situation d'apprentissage, de 50% à 100%, le ministère augmente de façon très importante le nombre des moyens d'enseignement sans création de postes.

Au détriment de la formation initiale des enseignants, dont l'importance vient encore d'être soulignée dernièrement par la cour des comptes.

## **Les conditions sanitaires**

Tout va mieux, mais pour les enseignants du second degré c'est toujours difficile, voire insupportable. Alors que la situation s'améliore, nous recevons enfin des masques chirurgicaux, plus adaptés à notre profession qui nécessite de parler et de se faire comprendre et les capteurs de CO2 sont enfin installés.

Il aura fallu attendre presque 2 ans et se battre, alors que notre employeur nous doit des conditions de travail sécurisées au mieux.

## **La situation d'apprentissage de nos élèves**

Elle a été et demeure toujours très complexe, parfois impossible. Des élèves sont malades puis reviennent, puis c'est une autre partie de la classe qui s'absente. Les personnels sont pour leur part aussi touchés à tour de rôle.

Pas de moyens de remédiation et des programmes toujours aussi lourds. Il est toutefois demandé aux enseignants de tenir compte de la situation dans les évaluations, ce qui ne permet pas d'assimiler une notion manquée.

Les élèves, les familles, les personnels et les établissements sont en difficultés. Ne pas le nier, c'est proposer des aménagements et des solutions.

## **Le DNB**

Est-ce qu'il est raisonnable de le maintenir sous cette forme, étant donné les absences des uns et des autres ?

Une adaptation est nécessaire. Le département peut le proposer à l'académie qui peut le proposer au ministère. C'est possible.

Des efforts ont été faits par le département et la Dsden, c'est indéniable. Mais face à la situation, c'était un minimum. Nous attendons beaucoup plus.